"atlantico
UN VENT NOUVEAU SUR L'INFO

Xavier Raufer - février 2026 - N° 11

ENJEU SÉCURITÉ - Sécurité informatique ou flicage des Français ? Choix vite fait pour la Macronie...

AU XXe siècle, c'est un des types de films les plus angoissants d'Hollywood : plongé dans une mystérieuse affaire, un homme seul réalise qu'à Washington un dirigeant fédéral manipule et trahit ; que ce moderne Machiavel joue contre son camp. Longtemps, le spectateur français a vu ces films avec distance ; certes fascinants, ils exposaient cependant un cas étranger au nôtre, Français. Bons ou mauvais, honnêtes ou filous, nos dirigeants étaient pourtant les nôtres ; puis, le général De Gaulle et le combat de sa vie contre "le parti de l'étranger"...

Or désormais, le néolibéralisme infecte le sommet de l'État ; des signes concrets montrent un gouvernement de la France fragilisant la sécurité de son pays et favorisant le flicage de ses citoyens. L'accusation est sérieuse : voici les faits, les preuves, les éléments les plus récents.

Depuis deux ans, disent des experts renommés "Pas une semaine sans nouvelle fuite de données en France", pays toujours plus "très mauvaise élève de la cybersécurité en Europe"... Depuis 2017 (arrivée de M. Macron) "des dizaines de millions de données piratées dans notre pays". 17 600 cyberattaques (connues) en France en 2025 - ± 48 par jour ; + 4% sur 2024. Surtout, + 19% de piratages ciblant le service public.

De fait, en décembre 2025, on a le piratage de fichiers très sensibles du ministère de l'Intérieur : Personnes recherchées (FPR)... Traitement des antécédents judiciaires (TAJ) parmi d'autres. Mi-février 2026, le stratégique registre national des comptes bancaires FICOBA voit 1,2 million de ses 300 millions de fiches (nom, adresses, IBAN, etc.), siphonnées. Comme d'usage, la Direction générale des finances publiques de Bercy édulcore : fichiers "consultés... Accès illégitime"... Mais c'est bel et bien de piratage qu'il s'agit.

Notons au passage que d'usage, le pouvoir néolibéral nie tout ; n'est jamais fautif - n'admet rien. Marqueurs alarmants d'une croissante anarchie, les refus d'obtempérer routiers explosent de plus 11% en 2025 ? M. Nuñez "refuse de parler de situation d'échec" et promet, pour bientôt, de vagues "réponses fermes".

De même, le ministère de la santé se défausse-t-il après le pillage, chez l'éditeur de logiciel médicaux Cegedim-Santé, des données intimes de millions de Français (nom, prénom, sexe, téléphone, adresses courriel et physiques...) ; même, pour près de 170 000 d'entre eux, des remarques parfois ultra-sensibles de médecins : atteint du Sida... sexualité ... pratique religieuse musulmane ou autre... Pire, des données personnelles "de dirigeants politiques, dont des candidats à la présidentielle" : un désastre. Réaction du ministère de la Santé ? Même pas mal ! "Ça concerne un prestataire privé... ni défaillance des systèmes du ministère, ni d'une infrastructure relevant de l'État".

Toutes ces dénégations n'ont qu'un but : susciter dans l'opinion l'impression fictive que l'État fait son boulot... Que tout est sous contrôle et que, même si c'est dur, on va dans le bon sens... Alors que non : même ce parangon de la modération éditoriale qu'est M. Nicolas Baverez s'alarme dans le Figaro (23/02/2026), d'un "effondrement de l'ordre public".

Tout cela pourrait n'être qu'impéritie ou maladresse. Mais non ; dans le domaine crucial de la sécurité numérique, d'éminents experts ; des sénateurs et députés du bloc central, fustigent le fait que la France repousse indéfiniment la transposition en droit français d'une cruciale directive européenne dite NIS 2 ; ce, par le vote d'une loi "Résilience des infrastructures critiques et renforcement de la cybersécurité". Or ainsi lambiner interdit aux administrations et entreprises de se protéger, de se préparer ; plonge le pays dans l'insécurité juridique et lui inflige un gros retard sur d'autres, dans l'UE, ayant déjà transposé la directive dans leur droit.

Pourquoi ces retards sériels ? Parce que, disent un sénateur et un député impliqués, le renseignement intérieur-DGSI - service au passage assez loin de toute neutralité axiologique - veut conserver dans les messageries, réseaux sociaux et fournisseurs de services de chiffrements, des trappes permettant en fait, sous prétexte de traquer de vagues "terroristes", d'espionner quiconque sur base d'accusations impalpables ("haine"), voire risibles ("masculinisme").

NIS 2 réduit strictement l'usage de ces trappes suscitant des vulnérabilités structurelles dans tous les dispositifs de communication et fragilisant la solidité du chiffrage, donc la confidentialité des échanges entre citoyens, entités collectives etc.

Mais tout cela est bien sûr négligeable, pour l'État néolibéral. M. Starmer s'alarme peu de voir chaque jour débarquer en Angleterre des centaines d'individus issus des zones les plus chaotiques - et fait jeter des années en prison les Britanniques s'agaçant sur X-Twitter de ce que certains des précités aient violé des fillettes ou molesté des octogénaires infirmes. Et en France ? Entre la solidité de notre architecture numérique et sa volonté de surveiller "son" peuple de haut, l'État macronien penche clairement pour l'option 2 : pas rassurant. ■